

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CROZANT (Creuse) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2025



Conseils Municipaux / PV du 05.09.2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 5 septembre 2025 à 18 h 30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Didier LAVAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOUCHAUD

Membres : 11

Présents : 8

Votants : 8

Absents : 3 (Annie BARBAT, Franck PERIOT et Sandrine LABERGÈRE)

Quorum : 6 (atteint)

Approbation du Procès-Verbal du 24.05.2025.

On passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

✎ Dossier d'aide sociale

✎ Aménagement du bourg

Désignation des entreprises retenues et nouveau plan de financement

✎ Achat d'un chargeur pour le tracteur VALTRA d'occasion : devis

✎ Courrier du Rugby Club Dunois : demande de subvention

✎ AMAC 23 : motion pour la reprise de l'activité de radiothérapie du Centre Hospitalier de Guéret

✎ Affaires diverses

• **Dossier d'aide sociale**

Demande de prise en charge par l'aide sociale aux personnes âgées des frais d'hébergement à l'EHPAD de Dun le Palestel

Avis défavorable du CM à l'unanimité.

• **Aménagement du bourg**

Désignation des entreprises retenues et nouveau plan de financement

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'ouverture des offres a été effectuée le 10 juin 2025 et qu'elles ont été transmises le même jour par courriel à l'architecte d'Atelier Cap Paysage.

Les premières analyses faites, et après une phase de négociations, le rapport d'analyses a été présenté le 7 juillet 2025.

Monsieur le Maire présente les offres des entreprises et le nouveau plan de financement.

Le Conseil Municipal décide :

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public Lot 1 VRD et Pavage de la tranche ferme avec l'entreprise COLAS pour un montant de 796 388.34 € HT soit 955 666.01 € TTC sachant que cette dépense a été prévue au BP 2025.

➤ D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public Lot 2 Plantation de la tranche ferme avec l'entreprise ALPHA Paysages pour un montant de 89 947.34 € HT soit 107 936.81 € TTC sachant que cette dépense a été prévue au BP 2025.

➤ D'accepter la tranche optionnelle dont le devis de l'entreprise COLAS s'élève à 91 880.87 € HT soit 110 257.04 € TTC pour le Lot 1 VRD et Pavage et le devis de l'entreprise ALPHA Paysages s'élève à 77 250.09 € HT soit 92 700.11 € TTC pour le Lot 2 Plantation sachant qu'elle fera l'objet d'un affermissement.

➤ D'accepter le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Montant de l'opération HT	886 335.68 €	Etat (DETR) 50%	554 865.28 €
Honoraires architecte	206 599.80 €	Etat (DSIL, Fonds Vert) 30%	332 919.17 €
Frais de géomètre	9 900.00 €		
Frais de mission géotechnique	5 490.00 €		
Frais de publicité	1 123.08 €	Commune 20 %	221 946.11 €
Plateforme de dématérialisation Marchés Publics	282.00 €		
TOTAL	1 109 730.56 €	TOTAL	1 109 730.56 €

A noter que la dépense globale sera répartie sur 2 années de la façon suivante :

Gestion 2025

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Montant de l'opération HT	217 574.99 €	Etat (DETR) 50%	220 484.94 €
Honoraires architecte	206 599.80 €	Etat (DSIL, Fonds Vert) 30%	132 290.96 €
Frais de géomètre	9 900.00 €		
Frais de mission géotechnique	5 490.00 €		
Frais de publicité	1 123.08 €	Commune 20 %	88 193.97 €
Plateforme de dématérialisation Marchés Publics	282.00 €		
TOTAL	440 969.87 €	TOTAL	440 969.87 €

Gestion 2026

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Montant de l'opération HT	668 760.69 €	Etat (DETR) 50%	334 380.35 €
		Etat (DSIL, Fonds Vert) 30 %	200 628.21 €
		Commune 20 %	133 752.13 €
TOTAL	668 760.69 €	TOTAL	668 760.69 €

- De solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2025 à hauteur de 50%.
- De solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 50%.
- De solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DSIL et du Fonds Vert à hauteur de 30%.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer et signer toutes les démarches administratives relative à cette opération pluriannuelle qui sera inscrite au budget.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **Achat d'un chargeur pour le tracteur Valtra d'occasion**

Devis

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité d'acheter un chargeur pour le tracteur VALTRA d'occasion.

Il présente le devis de l'entreprise DUBRANLE d'Azéables. Le montant s'élève à 15 000 € HT soit 18 000 € TTC.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **Rugby Club Dunois**

Demande de subvention

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Rugby Club Dunois demandant une subvention pour soutenir les actions et projets de l'année.

L'association a pour objectif de promouvoir la pratique du rugby et de dynamiser le Pays Dunois.

Dans un esprit de sportivité, de respect et d'engagement pour la jeunesse issue en majorité du Pays Dunois, elle souhaite redonner vie au stade et aux locaux.

Proposition de verser une subvention de 150 €.

Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **AMAC 23**

Motion pour la reprise de l'activité de radiothérapie du Centre Hospitalier de Guéret

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de l'AMAC 23 relative à la reprise de l'activité de radiothérapie du Centre Hospitalier de Guéret.

Avis favorable du CM à l'unanimité.



Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2020-06-12-04 du Conseil Municipal en date du 12.06.2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 04.09.2025

JOACHIM David d'Azérables : travaux de peinture du couloir et des toilettes de la bibliothèque
Montant : 1 890.47 € HT soit 2 268.56 € TTC

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Claude BOUCHAUD



Le Maire,

Didier LAVAUD

